



**Allocution du Président de la Région Guadeloupe, M. Victorin LUREL,
2^{ème} réunion plénière ordinaire de l'année 2015
(26 juin 2015, Hôtel de Région, Basse-Terre)**

Monsieur le Président du Conseil économique et social régional,
Monsieur le Président du Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement,
Monsieur ou Madame le représentant du conseil régional des jeunes,
Mesdames et Messieurs les représentants des conseils communautaires,
Mesdames et Messieurs les Elus, Chers collègues,
Monsieur le Payeur régional,
Mesdames et Messieurs les personnalités invités,
Mesdames et messieurs, en vos grades et qualités.

L'ordre du jour de cette 2^{ème} réunion plénière ordinaire de l'année 2015 appelle les points suivants :

- L'installation de six conseillers régionaux
- Le remplacement de membres de la commission permanente et l'élection des vice-présidents
- La désignation des membres des commissions sectorielles et des commissions ad'hoc du conseil régional,
- L'approbation du compte de gestion du payeur régional, puis l'adoption du compte administratif de l'exercice 2014 et l'affectation du résultat,
- La désignation des conseillers régionaux au sein des organismes extérieurs,
- Et enfin, s'il y a lieu, des questions diverses.

A l'entame de cette allocution que j'ai souhaité brève au regard de la densité de cette plénière, deux pensées me viennent à l'esprit.

Elles font référence à des postures qui peuvent nuire à notre jugement et au sens attaché à nos engagements respectifs au service de nos compatriotes.

Il s'agit de nos certitudes et de la tentation qui peut nous gagner, de renoncer à être nous-même, au mépris de nos convictions.

« *Ce n'est pas le doute, c'est la certitude qui rend fou* », affirmait ainsi Nietzsche.

Puissions-nous au sein de cette assemblée et en dehors de celle-ci, puisque les joutes électorales sont d'ores et déjà lancées, en être préservés pour le bien de nos populations et l'obligation qui nous incombe d'élever le débat démocratique en Guadeloupe, dans l'objectif d'une société de projet.

« *Renoncer à soi-même est un effort assez vain : pour se dépasser mieux vaut commencer par s'assumer* », pour paraphraser

cette fois, Régis Debray dans son Eloge des frontières.

Je partage volontiers cette belle et sage réflexion dont la philosophie inspirera mon action de président de région d'ici aux échéances de décembre prochain.

S'assumer pour se dépasser, ce sera d'abord, défendre notre bilan, montrer le chemin parcouru, expliquer en quoi nous avons courageusement refusé de renoncer pour endosser comme nous l'avons fait depuis 2009, un rôle d'amortisseur de la crise.

S'assumer pour se dépasser consistera de même, à proposer aux guadeloupéens et guadeloupéennes, une ambition renouvelée, sincère et réaliste, le tout en conscience, avec le sens des responsabilités chevillé au corps, en proscrivant la démagogie et son corollaire de populisme.

S'assumer pour se dépasser consistera enfin, à ne pas renier nos convictions, afin que les engagements que nous prendrons devant nos compatriotes soient parfaitement lisible, cohérent et non remis en cause par les exigences d'une majorité hétéroclite, composite, unissant les antagonismes, dans un but unique.

Mes chers collègues, c'est un président de Région offensif et déterminé qui s'exprime devant vous.

Déterminé à poursuivre avec une équipe recomposée, les nombreux chantiers engagés qui ont déjà modifié, quoi qu'en disent nos adversaires déclarés ou annoncés, la face de la Guadeloupe.

Cette recomposition de notre majorité n'attendra pas l'échéance de décembre.

Car ainsi que nous l'impose la loi sur le cumul des mandats, nous accueillons ce jour six nouveaux collègues en remplacement d'élus démissionnaires suite aux élections départementales qui ont vu les électeurs guadeloupéens nous manifester de la manière la plus claire possible, leur confiance.

Je souhaite donc la bienvenue à nos nouveaux collègues, avec une pensée émue pour ceux qui nous quittent ou qui descendent de charge, comme on dit, pour permettre à d'autres d'exercer d'ici à la fin de cette mandature de nouvelles responsabilités.

Je tiens ainsi à rendre un hommage appuyé et chaleureux au collègue Jocelyn Mirre qui accepte de céder sa place de 11ème vice-président de notre honorable assemblée pour permettre à d'autres élus d'accéder à davantage de responsabilité.

Ce sera notamment le cas de Cédric Cornet déjà membre de la commission permanente et qui prendra la succession de Philippe Ramdini à la tête de la commission jeunesse.

Mes remerciements également à Josette Borel-Lincertin, depuis trois mois présidente du conseil départemental et qui a donc quitter la région comme elle s'y était engagée. Ce n'était pas une obligation.

L'occasion m'est donnée une fois de plus, de saluer son travail, sa loyauté, son engagement constant et efficace, en tant que 1ere vice-présidente, mais aussi lorsque deux années durant elle présida aux destinées de cette collectivité.

L'occasion aussi de proposer à notre assemblée de désigner Marie Camille Mounien pour la remplacer et me seconder, à la 1ère vice-présidence.

La Guadeloupe le sait, la population des Abymes également. C'est une socialiste de conviction, engagée et toujours disponible pour faire triompher les idées de progrès. Son concours nous sera des plus précieux.

Je remercie de même, Marlène Bernard, Maryse Etzol, Philippe Ramdini et Claudine Bajazet pour leurs résultats et aussi l'application dont ils ont fait preuve dans la mise en œuvre de la feuille de route qui leur avait été confiée à la tête de leurs commissions respectives.

Vous passez le témoin, chers collègues, mais vous demeurerez à nos côtés, en tant que chevilles ouvrières de la coopération renforcée avec le conseil départemental, pour reprendre cette expression chère à Josette Borel-Lincertin et qui marque un tournant dans les relations entre nos deux collectivités pour plus d'efficacité au service de nos compatriotes.

Il me plaît par ailleurs, d'envisager avec vous chers collègues, la désignation d'Audry Cornano comme 4ème vice-président de notre collectivité régionale.

Cette évolution je l'ai personnellement souhaité et je suis ravi que notre collègue l'ait accepté, car elle n'avait d'autre objectif que de récompenser son travail acharné à la présidence de la commission de l'audiovisuel et des technologies de l'information et de la communication.

Une mission qu'il a su conduire jusqu'ici avec une grande efficacité en ce qui concerne le haut débit et l'accès de nos populations au numérique. Tous les autres commentaires n'engagent que leurs auteurs. Je me réjouis de cette collaboration renforcée qui n'aurait pas été possible sans la décision parallèlement de Jocelyn Sapotille de consentir à redevenir simple conseiller régional.

Je n'oublie pas Hilaire Brudey, récemment élu 1er secrétaire de la fédération guadeloupéenne du parti socialiste, que nous proposerons à la présidence de la commission îles du sud en remplacement de Maryse Etzol ; et vous informe par ailleurs de la décision de notre majorité, d'intégrer à la commission des affaires économiques le portefeuille de la commission prix et pouvoir d'achat anciennement détenue par Claudine Bajazet.

Enfin, pour clore ce chapitre de mon allocution, nous proposerons à la présidence de la commission « recherche et innovation » la collègue Marlène Mélisse, de retour parmi nous.

Sachez, chers collègues officiellement installés aujourd'hui, que le président qui vous parle n'a aucun doute sur votre capacité à suivre la même voie que vos prédécesseurs avec un niveau engagement tout aussi performant, voire supérieur.

Venons-en maintenant au compte administratif 2014 de notre collectivité qui sera soumis à votre approbation.

Avant de vous en livrer les grandes lignes, je tiens à exprimer devant l'opinion guadeloupéenne, ma grande satisfaction de voir la région Guadeloupe figurer pour la 3ème année consécutive au palmarès des collectivités régionales de France qui peuvent revendiquer les meilleurs taux d'exécution budgétaire. Il a atteint l'an dernier les 84%.

Ce qui signifie que ce sont les entreprises, nos compatriotes (usagers, étudiants, bénéficiaires des aides à l'habitat, de la continuité territoriale et j'en passe) qui bénéficient directement de l'impact de l'action régionale, nous permettant ainsi de jouer pleinement notre rôle d'amortisseur social.

Comme vous pouvez le constatez, au regard des sollicitations multiples auxquelles nous devons faire face,

la région n'est plus cantonnée à une vision stratégique du développement avec nos nombreux schémas, elle s'inscrit désormais dans une logique de guichet, ce qui modifie considérablement nos méthodes de travail et nos rapports à nos administrés.

Dès lors, tout en nous efforçant de garder le cap, nous devons accélérer nos procédures et simplifier nos pratiques.

Ce compte administratif 2014 vient donc confirmer notre bonne et saine gestion des finances régionales, à telle enseigne que le résultat de clôture de ce CA s'élève à 36,1 M€ après intégration des restes à réaliser de l'exercice.

A ce stade, le budget supplémentaire en cours de préparation pourra être financé à hauteur de 16,2M€ en section d'investissement pour des mesures nouvelles et à hauteur de 19,9M€ pour des mesures nouvelles en section de fonctionnement.

A la clôture de l'exercice, l'encours de la dette régionale s'élevait à 219,1 M€.

La gestion de la dette est prudente et équilibrée entre plusieurs organismes prêteurs sans aucun emprunt structuré ou toxique.

De ce fait, le ratio de capacité de désendettement de la collectivité s'établit à 3,1 années d'épargne brute.

Ce ratio d'extinction de la dette reste loin des ratios préoccupants du surendettement (12 à 15 ans), et dans la juste moyenne des autres régions.

Le coût moyen de la dette régionale se situe à 2,62% ce qui lui est favorable dans un objectif de réduction des dépenses de fonctionnement.

Le taux d'exécution des dépenses réelles progresse : 81,57% en 2014 contre 80,94% en 2013. Cette tendance se confirme depuis plusieurs années.

L'effort de mise en œuvre concrète des engagements pris par la collectivité régionale est particulièrement significatif en matière d'investissement avec un taux d'exécution pour cette section qui passe de 75,89% en 2013 à 83,50% en 2014 soit une augmentation de plus de 7 points.

Cela traduit la politique volontariste menée par la région en matière de développement du territoire dans le cadre de ses compétences.

En volume, les dépenses d'investissements de l'exercice représentent 188,8 M€ (hors solde d'exécution de la section d'investissement reporté de l'exercice précédent) soit une hausse de 6 M€ par rapport à 2013 dont 22 M€ consacrés au remboursement de la dette, chiffre stable depuis plusieurs années.

La réalisation de nombreux investissements a été accélérée notamment dans le domaine de la formation et de l'éducation permettant de préparer l'avenir des guadeloupéens, à ce titre 315 M€ ont été investis depuis 2007.

De même, les projets structurants en matière de transports ont été augmentés de 9% en 7 ans, ce qui représente un volume cumulé de 331 M€.

Les domaines des interventions économiques, de l'innovation et de la recherche ont également été

fortement soutenus par la région avec près de 160 M€ investis depuis 2007.

Les dépenses de fonctionnement quant à elles, s'élèvent à 248,3 M€ en 2014 contre 284,1 M€ en 2013. Une maîtrise des charges de gestion courante est à souligner. Elles passent de 86% du montant total des dépenses de fonctionnement en 2013 à 76% en 2014.

Les dépenses d'intervention et de gestion prioritaire de la région en fonctionnement sont la formation professionnelle et l'apprentissage, ainsi que les lycées avec un montant de 72M€ en 2014.

De même, dans le cadre de sa lutte contre la crise et dans un contexte toujours aussi difficile, la région augmente de 37% ses interventions en matière économique et 52% pour les transports entre 2007 et 2014.

De manière générale, les recettes de la collectivité sont en baisse.

Sur la section de fonctionnement, les recettes réelles diminuent de 8% par rapport à l'exercice précédent ce qui s'explique non seulement par le gel et la baisse des dotations mais aussi par la réforme du financement de la formation professionnelle et l'apprentissage et enfin par un fléchissement des recettes fiscales locales indexées sur l'activité économique (octroi de mer régional, taxe sur les carburants et taxe sur les cartes grises).

En 2014, la région a aussi contribué, comme les autres collectivités, au redressement des comptes publics à hauteur de 2,1 M€.

Les recettes d'investissement régressent de 22 M€ en 2014 par rapport à l'exercice précédent pour atteindre un montant de 169 M€.

Cette baisse s'explique essentiellement par une réduction des dettes et autres opérations financières. Une créance pour avance pour garantie d'emprunt avait été constatée en 2013 pour 25M€ ce qui n'a pas été le cas en 2014.

Malgré des marges de manœuvre se réduisant, la région Guadeloupe conserve un niveau d'investissement direct très important et en augmentation : les dépenses d'équipements brut représentent 281€ par habitant en 2014 contre 234€ en 2013.

S'agissant des dépenses d'équipement directes et des subventions et des participations d'investissement versées, la région conforte son niveau d'intervention à 395 € par habitant contre 349 € par habitant pour la moyenne des régions d'outre-mer.

Enfin, vous noterez que la région maintient sa capacité d'autofinancement. L'épargne brute se stabilise aujourd'hui à 70M€ avec une progression de 6,3% en 2014 par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne, les sujets d'actualité, je voudrais, chers collègues, vous dire toute mon indignation suite à l'annonce de la liquidation de l'Hôtel Manganao.

Tout porte à croire qu'il s'agit là d'un acte de gestion dont la justification paraît confuse et qui semble surtout ne s'appuyer sur aucun critère de rentabilité. Je considère pour ma part que c'est inacceptable et surtout méprisant pour le personnel de cet établissement hôtelier.

Je demanderai à voir les promoteurs et le maire de St-François pour en savoir plus sur cette affaire.

Méprisant aussi au regard de tous les efforts de la région Guadeloupe et des partenaires du secteur, autour

du CTIG, pour développer l'attractivité touristique de notre archipel.

Des efforts récompensés par nos chiffres de fréquentation en hausse, mais aussi par les distinctions obtenues par notre destination, pas plus tard qu'il y a deux jours aux Trophées de l'Innovation et récemment lors des Victoire du Tourisme.

Il n'est pas inutile de rappeler par ailleurs notre engagement aux côtés des services de l'Etat, du département, des communes et des communautés d'agglomération, de l'association des maires et de l'ADEME, dans la gestion de la crise des sargasses.

La collectivité régionale prendra évidemment toute sa part dans le protocole de mobilisation et de solidarité, signé avec l'ensemble des partenaires précités, pour faire face aux arrivées massives de ces algues brunes sur notre littoral.

Ce protocole prévoit, rappelons-le, l'organisation générale du dispositif de ramassage des algues, la création de brigades vertes ainsi que la constitution d'un fonds de secours et de solidarité doté de 1,5 million d'euros, la création d'une instance d'information et de concertation économique et sociale animée par les services de l'Etat, ainsi que de la mise en place d'un dispositif d'observation de la présence d'algues à proximité de l'archipel.

Un appel à projets, doté de 800 000 euros par l'Etat, permettra également de recenser les techniques innovantes de ramassage et de valorisation de ces sargasses.

Ces dispositions s'ajoutent à celles mises en œuvre par la région Guadeloupe depuis le mois de février dernier sur les sites les plus touchés avec l'association Profil et l'entreprise Latchan.

Je puis vous assurer chers collègues, que la perspective des élections de décembre prochain, ne nous éloignera aucunement de nos priorités et des attentes légitimes de nos compatriotes.

La campagne électorale arrivera en son temps. D'ici là, nous travaillons sans relâche pour mener à bien les grands chantiers sur lesquels nous nous sommes engagés. Je veux parler de la construction des installations qui doivent accueillir notre cyclotron. La procédure d'appel d'offre est terminée et les travaux vont pouvoir démarrer d'ici à la fin de l'année.

A cela s'ajoutera, bien entendu, l'ouverture au public du Mémorial ACTe, le 7 juillet prochain, sous la direction de Jacques Martial, recruté par nos soins récemment en qualité de président du MACTe et dont la solide expérience acquise aux commandes de la Grande Halle et du parc de la Villette, nous sera d'une grande utilité pour la réussite du lancement de l'exploitation de ce bel ouvrage.

Au nombre de nos autres chantiers de fin de mandature, la mise en route très attendu de l'abattoir du sud Basse-Terre, le coup d'envoi des travaux du barrage de Moreau, du pont de la rivière noire à Saint-Claude, de même que la réception de l'école régionale de la 2ème chance du Moule et du campus sanitaire et social situé sur le site du Camp Jacob.

S'agissant de l'appui de la collectivité régionale aux communes de notre archipel, sachez que dans le cadre des contrats de développement durable territoriaux (C2DT), nous poursuivrons notre démarche sans exclusive. L'ambition, étant d'en conclure au moins une vingtaine avant le mois de décembre.

Car il s'agit de faire en sorte que le volume d'affaires de la région Guadeloupe demeure élevé et stable pour garantir, ainsi que en avons pris l'engagement en début d'année, la relance de l'activité économique par la

commande publique.

Une démarche qui sera confortée d'ici quelques semaines par un budget supplémentaire offensif dont l'effort portera, outre les C2DT, sur la politique de la jeunesse, l'habitat, les travaux d'intérêt régionaux dans les communes, le haut débit, mais aussi le renouvellement de l'opération de solidarité à l'égard des foyers les plus démunis.

En tout, cette année, 45.000 foyers guadeloupéens au total percevront ce chèque solidarité de 100€.

Je vous annonce également que dans le prolongement de la mission parlementaire que le président de la République a bien voulu me confier sur l'égalité réelle dans les outre-mer, une initiative sera prise très prochainement, pourquoi pas sous la forme d'un congrès, pour poser notamment la problématique du financement de notre économie, au regard des mouvements de concentration qui impactent le secteur bancaire actuellement dans les DFA.

Avant de conclure chers collègues, au moment où nos lycéens passent leurs épreuves du bac, je vous confirme que notre collectivité régionale a programmé durant les vacances scolaires à venir, en juillet-août, tous les travaux nécessaires au parfait accueil des élèves dans les lycées de l'archipel à la rentrée prochaine.

Auparavant, autre illustration de la coopération renforcée entre la région et le département, nos deux collectivités – et ce sera une première – organiseront ensemble à la résidence départementale, la traditionnelle cérémonie de récompenses aux bacheliers, ce sera le 10 juillet.

Je vous remercie pour votre écoute bienveillante et attentive.